

■ **Fonds patronal en faveur du Groupe Oly**, à Fri-bourg, CH-217-0170077-0, protéger les employés de la fondatrice et des sociétés Oly SA et Irtec SA contre les conséquences économiques de la vieillesse prématurée, etc. (FOSC du 06.09.2005, p. 6). Selon décision de l'Autorité de surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle du 05.03.2009, Böni Ginette, Ramuz Michel, Droz Daniel ne sont plus membres du conseil, leur signature est radiée. Molo Romolo, de Bellinzona, à Genève, est nommé commissaire, avec signature individuelle.

Registre journalier no 1404 du 17.03.2009  
(04937188 / CH-217.0.170.077-0)